



Fiches-labels

## L'Écolabel européen pour les produits d'entretien

L'Écolabel européen est l'un des labels écologiques les plus connus, même s'il n'est pas le plus exigeant. Voici ce qu'il garantit pour les produits d'entretien.



Un produit d'entretien qui porte l'Écolabel européen a des impacts réduits sur l'environnement et la santé humaine. Le label limite notamment certaines substances nocives et les déchets d'emballage, tout en garantissant un produit efficace à faible dose.

> **Voir aussi :** [À quels labels reconnaît-on un produit d'entretien écologique ?](#)

### L'avis d'écoconso

Il s'agit d'un label moyennement exigeant. **Les ingrédients synthétiques sont limités mais certains restent autorisés** (parfums, colorants, tensioactifs...).

Son avantage : comme il est **moins exigeant**, on trouve très facilement des produits labellisés. Ils sont nombreux et facilement disponibles en grande surface. L'Écolabel européen constitue ainsi un premier pas vers des produits plus écologiques et une alternative accessible aux produits d'entretien classiques. C'est d'ailleurs un label souvent reconnu par les consommateurs et consommatrices.

## Résumé des critères

L'Écolabel européen pour les produits d'entretiens limite l'utilisation de certaines substances dans la composition, que cela soit pour l'environnement ou pour la santé. Il y a également un effort pour réduire la quantité d'emballages.

## Produits concernés

L'Écolabel européen est disponible pour de nombreuses catégories de produits notamment [pour les cosmétiques](#) et [pour les textiles](#).

En matière de produits d'entretien, il est disponible pour :

- les produits de nettoyage pour surfaces dures (multi-usages, vitres, salle de bain...);
- les détergents pour vaisselle à la main et pour lave-vaisselle (dont les lave-vaisselle industriels ou destinés aux collectivités);
- la lessive (aussi pour un usage industriel ou destinées aux collectivités).

Il est reconnu par tous les pays de l'Union européenne ainsi que par la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande.

## Portée du label

Ce label contient :

- **des critères environnementaux : oui**
- des critères sociaux : non
- **des critères liés à la santé : oui**
- des critères liés au bien-être animal : non

Le label concerne l'ensemble du cycle de vie du produit.

## Critères du label

Pour porter l'Écolabel européen, voici les principaux critères que les produits d'entretien doivent respecter en matière d'environnement et de santé.

### Environnement

Les principaux critères visent à limiter la présence de certaines substances toxiques pour l'environnement, en particulier le milieu aquatique.

- Il garantit :
  - une faible toxicité pour les organismes aquatiques.
  - une biodégradabilité accrue.
  - une efficacité satisfaisante avec un dosage minimal et à basse température. Le produit doit être aussi efficace qu'un produit similaire non labellisé.
  - des instructions claires pour l'utilisation (dosage, mode d'emploi, consignes de sécurité, température, gestion des emballages...).
  - de l'huile de palme et de palmiste certifiées, provenant de plantations gérées de manière durable.

- des emballages réduits et facilement recyclables (par exemple les gaz propulseurs sont interdits).
- interdit :
  - certains ingrédients, notamment les phosphates, le triclosan, l'EDTA, les microplastiques...
  - Le produit fini ne doit pas contenir des substances classées comme extrêmement préoccupantes (les « SVHC » définies par l'Europe).
  - certains types d'emballages (étiquettes en PVC, soudées...).

## Santé

On voit souvent sur les produits d'entretien des pictogrammes de danger et des phrases de risque. Pour obtenir l'Écolabel européen, le produit fini ne peut pas être classé dans les catégories suivantes :

- cancérogène ;
- mutagène ;
- toxiques pour la reproduction ;
- toxicité aiguë ;
- toxique pour certains organes cibles ;
- sensibilisant respiratoire ou cutané.

Le label limite les conservateurs « thiazolinones », les COV (composés organiques volatils).

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

[Le référentiel complet est disponible sur le site du label.](#)

## Gestion du label

Le label a été instauré en 1992 par un règlement de l'Union européenne (règlement CEE 880/92).

Les référentiels sont construits par le Comité de l'Union européenne pour le label écologique (CUELE), dont les membres sont des représentants des organismes compétents des États membres, d'ONG environnementales, d'associations de consommateurs, d'associations de professionnels, de syndicats, de PME et de distributeurs.

## Contrôle indépendant ?

Il y a un contrôle indépendant par les instances nationales compétentes des différents États membres en Europe. En Belgique, il s'agit du Comité d'attribution du label écologique européen, dont le secrétariat est situé au SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

## Site

<https://www.ecolabel.be/fr>

# Catalogue des produits / entreprises labellisés

> [Voir le catalogue de produits.](#)

## Plus d'infos

- [À quels labels reconnaît-on un produit d'entretien écologique ?](#)

---

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

**Source URL:** <https://www.ecoconso.be/node/2225>